

PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Collège du SARTAY s'engage à éduquer et à former les jeunes qui lui sont confiés dans l'esprit de Jésus-Christ et selon les valeurs de l'Evangile.

SES OBJECTIFS SONT :

- développer la personnalité du jeune tout entière dans ses dimensions intellectuelle, sociale, spirituelle, affective et physique.
- aider les élèves à acquérir les aptitudes nécessaires pour s'intégrer dans la vie économique, sociale et professionnelle.
- former des citoyens responsables et actifs.

Dans ce projet, chaque personne s'engage et attend la participation des autres, notamment,

- **des élèves**, qu'ils soient acteurs de leur formation dans une démarche de recherche de sens qui aboutira au choix d'une orientation.
- **de l'équipe éducative**, que chacun de ses membres s'investisse personnellement dans la relation éducative, prenne sa part dans le travail pédagogique collectif et s'engage dans une formation continue.
- **des parents**, qu'ils soutiennent leur enfant dans son parcours scolaire, qu'ils adhèrent au projet du Collège du Sartay et appuient au quotidien les actions qu'il entreprend.
- **du Pouvoir Organisateur**, qu'il soit garant de la mission du Collège, attentif à ses objectifs et à la mise en œuvre des moyens humains et matériels.

Les objectifs du Collège sont d'autant mieux réalisés que tous les acteurs de la communauté éducative, parents, enseignants et élèves, témoignent d'une réelle volonté de communication, de concertation et de transparence.

Le Collège Episcopal du Sartay est une école d'enseignement général, reconnue par l'Evêque de Liège et affiliée au réseau de l'Enseignement Catholique. De ce fait, les cours de religion sont donnés à l'ensemble des élèves et une animation pastorale est proposée sous la forme de célébrations, de retraites et d'autres temps forts.

Le Collège veut proposer une formation juste, efficace et porteuse de sens où l'enseignement proprement dit, l'éducation et l'ouverture vers l'extérieur rencontrent la même attention. Par conséquent :

- a) **les classes sont formées** de la manière la plus équilibrée possible et sans discrimination d'options. Aux premier et deuxième degrés, un système de remédiation et d'accompagnement individualisé est organisé dans le but de permettre à un maximum d'élèves d'atteindre les objectifs. Quand les circonstances l'imposent, l'équipe éducative, en concertation avec le centre PMS (Centre Psycho-Médico-Social) aide les parents dans le suivi des études de leur enfant et dans son orientation.
- b) **en matière de pédagogie**, l'accent est mis sur le développement des compétences sans négliger l'acquisition des savoirs indispensables.
Progressivement, les élèves apprennent à apprendre et à chercher ; ils acquièrent de la sorte l'autonomie qui leur permettra de trouver leur place dans la société.
- c) **en matière d'éducation**, le Collège privilégie les valeurs de respect, de rigueur intellectuelle, d'esprit critique et de civisme. Face aux situations difficiles, l'équipe éducative se mobilise et se concerta pour aider le jeune à trouver la solution la plus adéquate. Le Conseil des Elèves, qui réunit les délégués de classe, élus par leurs pairs, aborde un large éventail de préoccupations des jeunes et les prépare à devenir des citoyens responsables.
- d) **le Collège veille à équilibrer la formation intellectuelle et l'ouverture au monde**. Face aux grands défis communs auxquels est confronté le monde contemporain, le Collège s'engage à aider l'élève à y trouver sa place.

Depuis l'année 2000, le Collège propose la possibilité de développer des compétences approfondies en néerlandais par le biais d'une formation en **immersion** partielle. En fin de parcours, les élèves concernés doivent avoir atteint un niveau qui leur permet de poursuivre des études supérieures en néerlandais.

Le Collège du Sartay a la chance de disposer d'une infrastructure et d'un site exceptionnels qui offrent un cadre propice à l'étude et à la formation des élèves. Conscient de ce privilège, il accorde une attention particulière à l'éducation au respect de **l'environnement**, au développement durable ainsi qu'à la **solidarité**.

Le Collège est ouvert à l'intégration d'élèves présentant un handicap.

Le Collège veille à ce que les frais scolaires ne constituent pas un obstacle à l'intégration.

LE COLLÈGE DU SARTAY SE DONNE COMME PRIORITÉS :

- *la collaboration avec l'école fondamentale afin de favoriser la meilleure transition possible.*
- *la préparation à l'enseignement supérieur en mettant l'accent sur l'autonomie, l'esprit de synthèse, l'esprit critique ainsi que sur le dépassement de soi et le travail en équipe.*
- *L'éducation au respect de soi, de l'autre et de l'environnement*
- *la maîtrise de la langue française comme outil fondamental de communication*

Notre PAC pour le D1 – 2020/2021

Dans le cadre du Plan d'Actions Collectives, l'objectif de notre école est de mener les élèves du premier degré à la réussite du CE1D mais aussi de construire avec chacun un projet d'orientation épanouissant.

✓ **L'école met en œuvre des actions :**

- Les 4 semaines thématiques à l'entrée en première pour faciliter le passage du primaire vers le secondaire.
- Les soutiens, dans l'horaire, quand les difficultés sont profondes.
- Les remédiations, hors horaire, pour les difficultés ponctuelles.
- Les plans Individualisés d'Apprentissage (P. I. A.) définis en conseil de classe et intégrant les dispositifs qui permettront à l'élève de progresser.
- Les animations en collaboration avec le PMS pour une meilleure orientation :
 - présentation de l'enseignement qualifiant dans notre CES
 - construction d'un projet personnel d'orientation
 - éventuelle journée d'immersion dans une autre filière d'enseignement
- L'étude surveillée.
- Une étude dirigée sur décision du conseil de classe pour les élèves en difficulté méthodologique.
- Les contrats de méthode de travail ou de savoir-être.

✓ **L'école mobilise des ressources :**

- Désignation d'une coordination du 1^{er} degré.
- Collaboration avec le PMS
- Intégration d'une logopède professionnelle à temps partiel
- Professeurs et éducateurs formés en gestion mentale

✓ **L'école évalue**

Le PAC est évalué tout au long de l'année et fait l'objet d'aménagements éventuels par l'ensemble des professeurs du 1^{er} degré dans le cadre de réunions disciplinaires et interdisciplinaires horizontales et / ou verticales.